



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6398

du 12/10/2017

Prix Reine Paola pour l'enseignement 2017-2018 Créativité et innovation

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 01/10/2017 au 30/06/2018

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : **31 janvier 2018**
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Prix Reine Paola – Enseignement

Destinataires de la circulaire

- A Madame la Ministre-Présidente, membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé subventionné ;
- Aux Directions des établissements de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Pour information :

- Aux Directions des Centre PMS organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Aux Membres des services d'inspection de l'enseignement fondamental et spécialisé ;
- Aux Membres du service d'inspection des CPMS ;
- Aux Conseillers pédagogiques

Signataire

Ministre /
Administration : Administration générale de l'Enseignement
Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Jeanique MIEVIS	02/690.80.22	jeanique.mievis@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Fondation Reine Paola	02/762.92.51	info@sk-fr-paola.be

Madame,
Monsieur,

A la demande de la Fondation Reine Paola, j'ai l'honneur de vous informer qu'elle organise cette année le Prix de l'Enseignement « Créativité et Innovation » qui a pour objectif d'encourager et de récompenser des enseignants du fondamental ordinaire et spécialisé. Il met à l'honneur leur créativité et leur engagement en faisant mieux connaître des projets pédagogiques exemplaires.

Le Prix récompensera trois lauréats par communauté. Le premier prix aura une valeur de 6.500 €, les deuxième et troisième prix s'élèveront respectivement à 4.000 € et à 2.500 €. Les prix seront remis par S.M. la Reine Paola lors d'une cérémonie officielle.

Toutes les informations relatives à ces prix (dépliant, règlement complet, formulaire de candidature) sont disponibles sur le site www.prixpaola.be.

J'attire votre attention sur le fait que les dossiers de candidature doivent être introduits, **avant le 31 janvier 2018**.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser la présente circulaire auprès des enseignants de votre établissement.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.